

PLEIN CAP

LE MAGAZINE DE
LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU PAYS
FOUESNANTAIS

#8
JANV. 2026

PLEIN PHARE

BUDGET

DONNER UNE DIRECTION



BÉNODET ■ CLOHARS-FOUESNANT ■ FOUESNANT ■ GOUESNAC'H ■ LA FORÊT-FOUESNANT ■ PLEUVEN ■ SAINT-ÉVARZEC

Cultivons la tolérance et le respect

Nous venons de tourner la page de l'année 2025 et c'est sans regret tant le tumulte du monde est effrayant. A tous points de vue, le climat se dérègle : sur le plan social, économique, politique et bien entendu environnemental, notre monde est en surchauffe, notre société en ébullition.

Fort heureusement, nous bénéficions en Pays Fouesnantais d'une histoire, d'un territoire et d'un héritage qui nous invitent à une forme d'harmonie et de sagesse. Ici, on entreprend et on avance en prenant soin de l'environnement; on échange et on vit dans le respect de l'autre. Je m'en réjouis vraiment et j'ai pleine conscience de la chance qui nous est ainsi transmise, de génération en génération.

La Communauté de communes s'apprête à discuter et adopter son budget pour l'année 2026. C'est un moment de démocratie qui engage à la fois le territoire et l'avenir.

Les choix d'investissement qui sont réalisés reposent sur trois axes majeurs : le confortement des services au public, les actions en faveur de la transition climatique et l'aménagement du territoire. En d'autres termes, il s'agit de veiller à faciliter l'accès au service public, notamment pour ceux d'entre nous qui sont les plus fragiles, parfois les plus démunis, isolés; veiller aussi, et c'est un travail de très

***J'ai confiance
en l'avenir car
nous avons reçu
un héritage
merveilleux.***

longue haleine, à assurer une forme de « sécurité climatique » en préservant nos ressources (eau, énergie) et en créant les conditions d'une forme de sobriété; veiller enfin à répondre au besoin naturel de chacun à bénéficier d'un logement.

À l'aube de cette année 2026, je souhaite et à toutes et à tous, ce qui est sans doute notre bien le plus précieux, la santé. Cultivons la tolérance et le respect car ce sont les racines du bien vivre ensemble. ■

Roger Le Goff,
Président de la Communauté
de Communes du Pays Fouesnantais

Au fil des pages, vous retrouverez ces pictogrammes :



Ils font référence au Projet de territoire et permettent d'identifier les différentes actions menées **en faveur du climat, de l'économie durable et du vivre ensemble.**

SOM- maire.



08



04



07



06



09
PLEIN PHARE

Budget :
donner une direction



14



16

04
BIEN VU BIEN LU

- Hommage à Christian Rivière
- Le Dourmeur : un chantier temporairement à l'arrêt
- Premier secours : les équipes formées
- Bien vieillir : le public répond présent
- Espace entreprises : des bureaux disponibles

07
RECTO VERSO
Valérie Poder

08
MOINS C'EST MIEUX
Secrets d'un bon compost
(à la maison)

14
DE LONG EN LARGE
La chapelle du Perguet
se refait une beauté

16
D'UN BOUT À L'AUTRE
L'entraide prend le volant
Le vélo poursuit son chemin

18
D'ICI ET LÀ
L'actu des communes

20
LES UNS LES AUTRES
Maël Lozac'h

PLEIN CAP #8 LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS FOUESNANTAIS

L'édito

Édité par la
Communauté de Communes
du Pays Fouesnantais

Responsable de la publication : Roger Le Goff.
Tirage : 22 000 exemplaires.

Rédaction : D'une idée l'autre, CCPF.

Conception et réalisation : David Le Chenadec (CCPF),
Laurent Salaün (CCPF), D'une idée l'autre.

Photos : CCPF, Fly HD, Atchoum, C. Folgoas, Maël Lozac'h
Glaz Pictures, Mairies de Bénodet, Clohars-Fouesnant,
Fouesnant, Gouesnac'h, La Forêt-Fouesnant,
Pleuven, Saint-Evarzec, Istock.

Dépôt légal à parution : janvier 2026 • ISSN : 2275-4504.

Ce magazine a été imprimé sur du papier PEFC par un imprimeur
disposant de la chaîne de contrôle PEFC/10-31-1614.

Ce label garantit la gestion durable de la forêt dont est issu
le bois entrant dans la fabrication du papier utilisé.

Si vous ne recevez pas le magazine de la CCPF, vous pouvez contacter
le service communication : communication@cc-paysfouesnantais.fr.

Des exemplaires du magazine sont disponibles à la CCPF
et dans chaque Mairie du Pays Fouesnantais.



HOMMAGE À CHRISTIAN RIVIÈRE

Un homme engagé très tôt dans la vie publique pleuvennoise.

Christian Rivière, élu communautaire depuis 2001 et ancien maire de Pleuven, est décédé le 5 novembre 2025 à l'aube de ses 68 ans. Agriculteur de profession, il s'était engagé très tôt dans la vie publique pleuvennoise, d'abord comme élu municipal aux côtés de Jean Loäc, avant de devenir adjoint, puis maire de 2014 à 2020. À l'issue de ce mandat, il avait poursuivi son engagement comme premier adjoint délégué aux finances.

Élu communautaire durant quatre mandats, Christian Rivière a exercé les fonctions de vice-président de la Communauté de communes du



Pays Fouesnantais, d'abord en charge de l'environnement et du SPANC, puis de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement. Il était également vice-président du Syndicat mixte de l'Aulne, très investi au sein du SAGE Sud Cornouaille, ainsi que membre du Sivalodet et du Valcor.

Roger Le Goff, président de la CCPF, salue « sa disponibilité, son engagement et sa connaissance du terrain ».

Les élus et agents de la CCPF rendent hommage à un homme profondément attaché à son territoire et à l'intérêt général. ■



PREMIER SECOURS : LES ÉQUIPES FORMÉES

Au Pays Fouesnantais, la dynamique engagée autour de la Convention Territoriale Globale prend de l'ampleur. Chaque trimestre, les responsables enfance des 7 communes unissent leurs savoir-faire, partagent leurs enjeux et bâtissent des projets communs. De ce travail en réseau sont nées deux formations aux premiers secours, pensées pour créer des réflexes d'équipe et harmoniser les procédures en cas d'accident. Les 25 et 29 novembre, 17 agents ont renforcé ainsi leurs compétences grâce à la Croix Blanche, mobilisée avec le soutien de la Communauté de communes. ■

Bien vieillir : le public répond présent

Plus de 600 personnes ont pris part au Forum Bien Vieillir, installé le 15 novembre à l'espace sportif de Bréhoulou. Une belle fréquentation pour cette seconde édition, pensée pour les habitants de 60 ans et plus, ainsi que pour leurs aidants. Sur place, 120 professionnels et bénévoles formaient un véritable réseau d'appui : associations, Ehpad, notaires, gendarmerie... tous mobilisés pour guider le public dans les démarches, l'accès aux droits ou la prévention de la perte d'autonomie. Dépistages auditifs, visuels et glycémiques, conférences sur la maladie d'Alzheimer et l'alimentation, espaces dédiés aux aidants : la journée multipliait les portes d'entrée pour anticiper, comprendre et s'informer. Une réussite saluée par les organisateurs, qui travaillent déjà à l'édition 2026, cette fois tournée vers l'enfance et la jeunesse. ■



ESPACE ENTREPRISES : DES BUREAUX DISPONIBLES

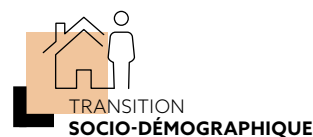
Vous venez de créer votre entreprise, mais n'avez pas de locaux ? Des bureaux sont disponibles à l'Espace entreprises de Troyalac'h : une surface de 14 m² au prix de 180 € HT par mois (charges incluses), avec vidéosurveillance, accès sécurisé, très haut débit, et accès au parking de 30 places. Vous êtes intéressés ? Contactez-nous dès à présent au 02 98 51 61 27. ■

Le Dourmeur : un chantier temporairement à l'arrêt

Les travaux de renaturation des anciennes lagunes d'épuration du Dourmeur, entre Saint-Evarzec et Pleuven, sont momentanément suspendus. Du fait des fortes précipitations de ces dernières semaines, l'eau accumulée au fond des bassins rend toute intervention impossible sur le site. Le chantier reprendra ultérieurement, dans le respect de la biodiversité, pour poursuivre la création de mares et la restauration du cours d'eau naturel.

Cette pause ne remet pas en cause le projet, qui vise à transformer ces anciennes lagunes en zone humide remarquable. L'ouverture au public initialement prévue en janvier 2026 est donc reportée, mais le site permettra à terme d'observer amphibiens, oiseaux et plantes aquatiques dans leur habitat naturel.





BÉBÉ ARRIVE

PLUS QU'UN MOIS, MILLE QUESTIONS

Juste avant l'arrivée de bébé, quand les rendez-vous s'espacent et que les questions, elles, se bousculent, le Relais Petite Enfance du Pays Fouesnantais ouvre un nouveau temps d'échanges pour les futurs parents : « Bébé arrive », un rendez-vous pensé pour souffler, partager et se rassurer.

À partir du huitième mois, beaucoup de femmes se retrouvent dans un entre-deux : moins de suivi médical, les cours terminés, et cette période si particulière où émotions et appréhensions prennent parfois le dessus. Le RPE l'a bien vu : après « Souffle d'air », qui accompagne déjà les jeunes parents (plus de 35 familles accompagnées par an), un besoin restait à combler avant la naissance.

Un temps pour parler
« Bébé arrive » propose donc un espace simple et chaleureux pour discuter de ses ressentis, poser des questions à une sage-femme, écouter d'autres futurs parents et repérer les soutiens disponibles sur le territoire. Une séance par mois,

le mardi de 14h à 15h, au 3^e lieu – Archipel à Fouesnant. Gratuit, ouvert, mais limité à huit participantes, ce rendez-vous est animé par l'équipe du RPE ainsi qu'une sage-femme. Inscriptions auprès du Relais Petite Enfance. ■

Un moment pour parler, s'informer... et ne pas rester seule.

EN SAVOIR +

02 98 54 61 26 ou
petite-enfance@cc-paysfouesnantais.fr

TOP 3 DES PHOTOS LES PLUS « LIKÉES » SUR LES RÉSEAUX



#1 ANSE DU PETIT MOULIN

@GLAZ PICTURES



#2 ANSE DU SAINT LAURENT

@LEZBROZ



#3 LA MER BLANCHE

@T. PORIEL



Instagram @larivierabretonne



Facebook @larivierabretonne



VALÉRIE PODER

RESPONSABLE DU PÔLE PETITE ENFANCE

Un lieu qui vous est cher ?

Mousterlin, où j'adore nager les soirs d'été pour profiter du coucher de soleil.

Une personnalité qui vous inspire ?

Simone Veil, pour son courage, ses combats et sa résilience.

Vos activités favorites, en dehors du travail ?

Je randonne beaucoup et je suis adepte des festivals de musique, dont Festidreuz bien sûr !

Votre livre de chevet ?

Les romans d'Aurélié Valognes et des ouvrages sur la vie ou les sciences.

Parfois, les parcours se réinventent là où on ne les attend pas. Celui de Valérie Poder en est un bel exemple. Après un master en économie-gestion, un passage en grande distribution et plusieurs années à la tête d'une boutique de chaussures à Fouesnant, elle ressent le besoin d'un tournant. Elle se forme alors au CAFDES, une formation exigeante qui prépare à la direction d'établissements sociaux et médico-sociaux. Elle multiplie les postes dans des structures accueillant des jeunes ou des adultes en situation de handicap. Elle découvre le secteur médico-social dans toute sa richesse. « Au fil de ces expériences, j'ai su que j'étais à ma place », confie-t-elle.

Le 7 octobre dernier, elle a rejoint la Communauté de communes du Pays Fouesnantais pour prendre la tête du pôle Petite enfance, sa première expérience en collectivité.

Piloter, accompagner, inclure

À la tête d'une vingtaine de professionnelles motivées, Valérie coordonne l'ensemble du dispositif dédié aux 0-3 ans : le Relais Petite Enfance, les deux multi-accueil Bidibulle et Le Bateau Bleu de 24 places chacun et les neuf places réservées à la crèche interentreprises Tôt ou Tard. Son rôle : piloter, accompagner, anticiper. Entourée de son équipe, elle permet à

**Les premières
années
sont décisives :
accompagner
un enfant,
c'est déjà préparer
son avenir.**

chaque enfant du territoire d'accéder à un mode de garde adapté, en crèche ou chez une assistante maternelle. Cela implique aussi l'inclusion des enfants en situation de handicap ou présentant des pathologies chroniques nécessitant des partenariats étroits avec les acteurs du médico-social. « Nous devons penser l'accueil pour tous, sans exception et garantir la qualité de l'accompagnement, la sécurité des enfants, le respect des réglementations », insiste-t-elle. « Et cela nécessite de veiller aussi au bien-être des professionnelles. »

Soutenir les familles

Au-delà de l'accueil, le pôle propose un accompagnement à la parentalité avec des ateliers gratuits à l'Archipel, comme Bébé arrive ou Le souffle d'air, animés par une sage-femme ou une infirmière puéricultrice. Le café des parents est aussi un outil à réinventer sur le territoire pour créer du lien social. Pas de journée type pour elle : bureau, rencontres avec la CAF, la PMI, visites de structures, échanges avec les familles... Et pour garantir la continuité du parcours éducatif de l'enfant après la crèche, elle anime un réseau de partenaires avec tous les acteurs du territoire : éducation nationale, écoles maternelles, services enfance des communes. Ce qui la guide ? Offrir à chaque enfant un bon départ. ■



SECRETS D'UN BON COMPOST (À LA MAISON)

Un tiers de nos poubelles sont des biodéchets. Des fermenticibles, de l'eau... Une aberration environnementale qui doit nous inciter à trier et composter ces déchets. Voici quelques règles d'or pour bien composer à la maison.

Règle n°1 : l'installation

Privilégiez un emplacement ombragé, pour préserver votre composteur des intempéries et des fortes chaleurs. Il doit être facile d'accès, donc suffisamment proche de la maison.

Règle n°2 : l'équilibre

Deux tiers de matière humide, un tiers de matière sèche : c'est le secret d'un compost réussi. Épluchures, fruits et légumes abîmés, restes de repas : vous pouvez porter dans votre composteur tout ce qui n'est pas consommé à la cuisine. À ces matières humides, riches en azote, il faut absolument ajouter des matières sèches, riches en carbone : broyat de bois, petit branchage découpé,

rouleau de papier essuie-tout, coquilles d'huître ou de moule...pour atteindre la température nécessaire (70°) car comme la bière ou le pain, le compostage est une fermentation. Le bon geste : dès que vous videz votre bioseau dans le composteur, ajoutez de la matière sèche en respectant la règle 2/3, 1/3.

Astuce : pour faciliter la décomposition des biodéchets, pensez à les découper avant de les mettre au compost (un fruit coupé en 2 ou 4)

Règle n°3 : l'entretien

Aérez régulièrement votre compost : c'est la seconde règle du quotidien. L'idéal est de l'entretenir à chaque

Le saviez-vous ?

Lorsque le compost est mûr et si les règles d'équilibre et d'entretien ont été respectées, il devient de l'humus. Une matière ni toute sèche ni trop humide, qui sent bon la forêt.



apport. Pour un brassage en surface, procédez en donnant un coup de griffe de jardin. Cette aération permet d'apporter de l'oxygène au compost, qui abrite un écosystème de champignons, de vers, d'insectes... Maintenir un degré d'humidité satisfaisant, ventiler et remuer le mélange régulièrement : telles sont les règles d'or de l'entretien régulier. Une fois par mois, pensez à réaliser un brassage global.

Règle n°4 : la récolte

Une fois par an, comme on effectue les vendanges, il convient de récolter, c'est-à-dire vider son composteur. La période idéale, c'est le début de l'hiver, lorsqu'on prépare le terrain pour les semis de printemps. On désherbe, on tamise le compost, la matière sèche est récupérée pour être réutilisée en compost ou en paillage. Le compost est répandu et couvert de cartons épais pour faciliter son intégration au sol et empêcher la repousse de l'herbe, en coupant la lumière. ■

DOSSIER

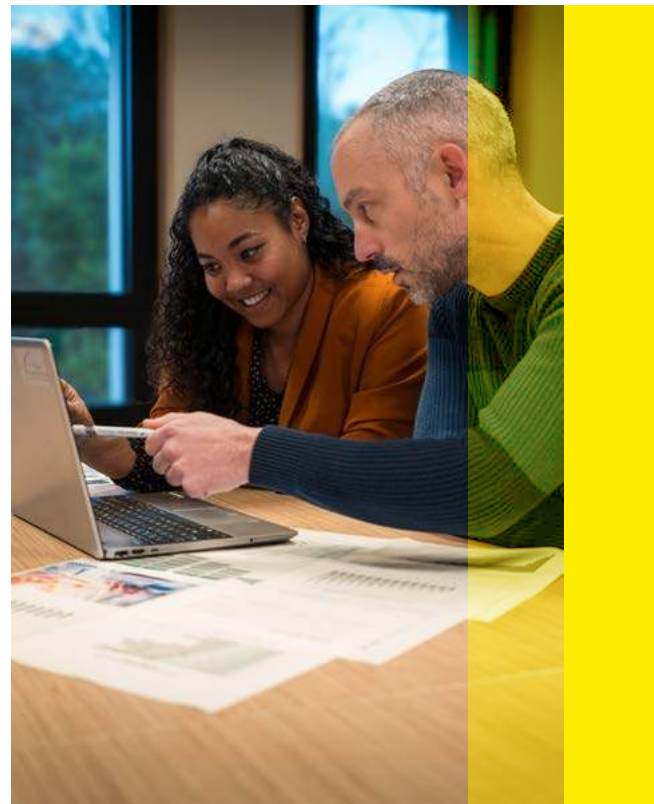
BUDGET

DONNER UNE DIRECTION

Dans un contexte national instable et une loi de finances encore incertaine, la CCPF doit définir ses orientations budgétaires 2026 avec prudence. Malgré ces contraintes, la collectivité confirme sa volonté d'offrir des services de proximité de qualité et poursuit ses projets en faveur de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

DÉFINIR LES GRANDES PRIORITÉS

Chaque année, avant de voter son budget, la Communauté de communes organise un débat d'orientations budgétaires (DOB). Ce moment, prévu par la loi, permet de partager avec l'ensemble des élus, et avec les habitants, les grandes priorités qui guideront l'action publique pour l'année à venir. Explications.



Ce débat ne fixe pas encore les montants précis du futur budget. « Il sert d'abord à expliquer clairement la situation financière de la collectivité, les évolutions attendues (recettes, dépenses, investissements) et les enjeux qui se présentent : services du quotidien, transition écologique, aménagement du territoire, mobilité, développement économique... », explique Franck Ysnel, directeur général des services. Le débat d'orientations budgétaires est aussi un temps d'échange démocratique. Les élus peuvent poser des questions, confronter leurs analyses et faire remonter les besoins identifiés dans les communes.

Une étape intermédiaire

À l'issue du débat, les services communautaires préparent le budget primitif, qui sera présenté puis soumis au vote du Conseil communautaire, en février 2026, avant les élections

municipales et communautaires. Ce budget constitue la feuille de route financière de l'année : il précise les dépenses de fonctionnement nécessaires au quotidien (services publics, équipements, animations, collecte des déchets...) et les investissements prévus pour préparer l'avenir (travaux, infrastructures, projets struc-

turants).

Au printemps 2026, l'équipe communautaire élue votera à son tour le budget dit « supplémentaire », après le vote du compte administratif, qui intervient au plus tard le 30 juin. Il présente la même structure que le budget primitif mais intègre les résultats de l'exercice précédent. ■

À QUOI SERT LE DOB ?

- **À présenter** la situation financière actuelle de la collectivité
- **À partager** les grandes priorités pour l'année à venir : investissements envisagés, services à renforcer, projets à lancer
- **À permettre** aux élus d'échanger, débattre, poser des questions et confronter leurs points de vue
- **À donner** aux citoyens une lecture claire de la stratégie publique locale.

Le DOB ne fixe pas encore les montants précis. **Il pose le cadre, les intentions, les choix stratégiques.** C'est une étape de transparence : chacun peut comprendre où l'on va et pourquoi.



La transition climatique

La collectivité intensifiera ses actions en faveur d'un territoire plus résilient, en accélérant la transition énergétique, la gestion durable de l'eau et le développement de mobilités plus sobres.

En actions :

- La recherche en eau
- La réhabilitation des réseaux
- Le lancement d'un schéma de gestion des eaux pluviales
- Le renouvellement de l'éclairage public
- Le développement des itinéraires cyclables
- Le Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)
- La protection des milieux aquatiques
- La préservation des espaces naturels avec un Atlas de la biodiversité en 2026
- La valorisation des déchets

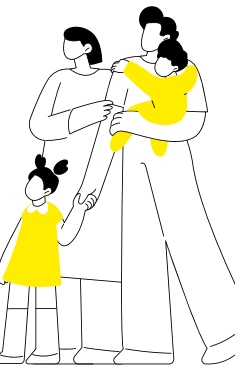
2

La proximité avec les citoyens

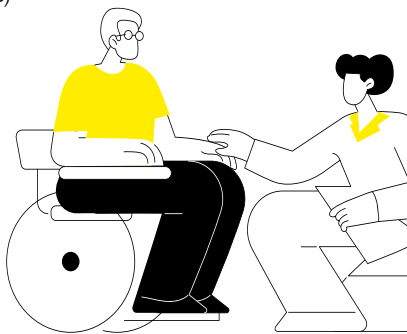
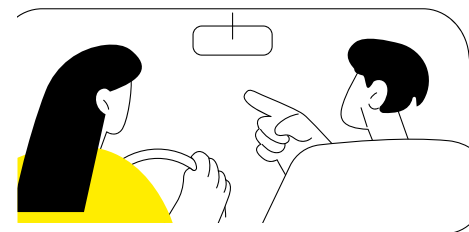
La CCPPF poursuivra le développement de services publics accessibles et de qualité, afin d'accompagner au mieux les habitants et de renforcer le lien avec le territoire.

En actions :

- La Maison des services qui rencontre son public
- Un nouveau projet de Convention Territoriale Globale
- Un nouveau dispositif de transport solidaire
- Un projet de Point Accueil Écoute Jeunes (11-25 ans)
- Des évolutions en matière d'accueil des jeunes enfants
- Un accompagnement aux usages du numérique
- Des actions santé avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) et un nouveau thème de forum en 2026 « Bien grandir en Pays Fouesnantais »
- L'accompagnement des aînés avec les structures d'hébergement et le soutien du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)



3 AXES forts EN 2026



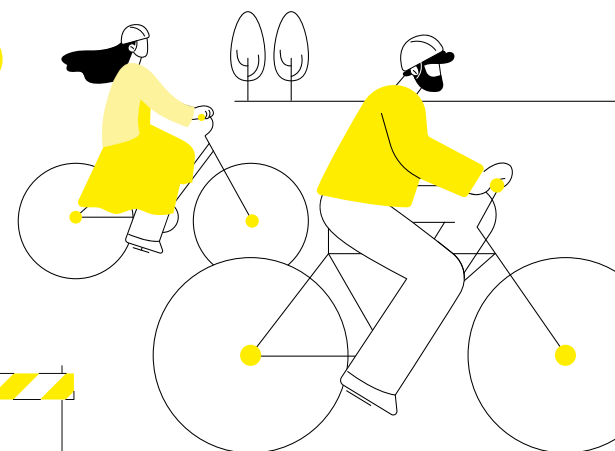
L'aménagement du territoire

L'aménagement se poursuivra avec une vision cohérente et durable, pour soutenir l'attractivité, structurer les espaces de vie et anticiper les besoins des années à venir.

3

En actions :

- Un projet de territoire « Horizon 2030 »
- Un nouveau Programme Local de l'Habitat
- Le soutien à la réalisation d'équipements structurants
- La poursuite du déploiement de la fibre
- L'accompagnement des entreprises
- La recherche de solutions pour l'hébergement des saisonniers
- Des études pour l'extension et l'aménagement de la Zone de Troyalac'h
- Le développement d'un tourisme hors saisons et d'une offre durable et responsable
- Des mutualisations réussies entre communes : systèmes d'informations, demandes d'urbanisme, etc.



LES INVESTISSEMENTS 2026

LE BUDGET PRINCIPAL

Avec des opérations importantes :

LES AIDES
DE LA CCPF
pour les
investissements
communaux

1,2 M€
TTC

LE SCHÉMA
VÉLO

2,1 M€
TTC

LES AUTRES
BÂTIMENTS
dont les logements
à la gendarmerie
et les travaux à la résidence
Ti Ar C'Hoad

1,4 M€
TTC

LES TRAVAUX
GEMAPI
Gestion des milieux
aquatiques
et prévention
des inondations

600 000 €
TTC

ACQUISITIONS
FONCIÈRES

300 000 €
TTC



LE BUDGET EAU

Avec des travaux importants sur les réseaux, la recherche en eau potable, la protection des captages d'eau et la réalisation de réservoirs pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable.

SOIT UN INVESTISSEMENT
PRÉVISIONNEL DE

1,7 M€ TTC

LE BUDGET ASSAINISSEMENT

Avec de gros travaux sur les réseaux d'eaux usées.

POUR UN INVESTISSEMENT
ÉVALUÉ À

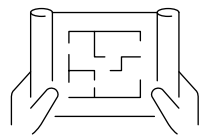
3,2 M€ TTC

LE BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES

Véhicules, bacs, colonnes ...

POUR UN INVESTISSEMENT
ÉVALUÉ À

900 000 € TTC



940 000 €
de travaux

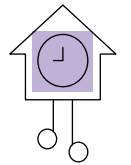
dont

50 % commune
de Bénodet

30 % ministère
de la Culture

15 % Dotation de soutien
à l'investissement local

5 % Département
du Finistère



À travers les siècles

11^e siècle

Édification de la chapelle,
du moins de sa partie romane

12^e siècle

Reconstruction

1595

Modification de la chapelle
(clocheton, ossuaire, porche
et charpentes en bois)

1878

La chapelle du Perguet
est l'église paroissiale de Bénodet
jusqu'au 19^e siècle

1916

Classement au titre
des monuments historiques

1989

Restauration du calvaire
qui représente Saint-Laurent
et Sainte Brigitte

2000

La chapelle s'enrichit
d'une collection de vitraux
contemporains réalisés
par Kim En Joong,
artiste peintre coréen

2023

Lancement d'un programme
de restauration

2025

Baptême et installation
d'une nouvelle cloche en bronze

BÉNODET

LA CHAPELLE DU PERGUET SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Voici plus de 10 siècles qu'elle nous contemple.

**La chapelle du Perguet, qui avait subi quelques outrages
du temps, a fait l'objet d'un important programme de travaux.**

**Elle a non seulement retrouvé fière allure
mais s'est aussi dotée d'une nouvelle cloche en bronze.**

C'est un petit bijou d'architecture romane, niché dans un écrin de verdure. La chapelle Sainte-Brigitte - appelée chapelle du Perguet - est visible depuis la route qui relie Bénodet à Fouesnant.

Dialogue entre les siècles

Elle fut l'église paroissiale de la commune de Bénodet jusqu'en 1878. Un lieu de célébration du culte et de rassemblement des paysans. Si on continue d'y célébrer un Pardon le deuxième week-end du mois d'août, la chapelle du Perguet est surtout devenue un lieu de visite pour les amoureux de patrimoine. Comme tout bâtiment très ancien, elle a été modifiée au fil des siècles et témoigne donc, aujourd'hui encore, de l'évolution architecturale et artistique. Les magnifiques

vitraux contemporains en sont un très bel exemple : réalisés par l'artiste coréen Kim En Joong, ils établissent un dialogue entre les pierres du 11^e siècle et l'art du 21^e siècle.

Deux années de travaux

Les dégradations subies par le bâtiment, et notamment les infiltrations d'eau, ont conduit la commune à prévoir un important programme de travaux : consolidation de la façade fissurée, réparation de la toiture en ardoises, reprise des fondations, restauration des charpentes et de l'enduit. La dalle ciment a été remplacée par un sol en dalles de schistes sur hérisson et certaines pierres du clocheton, dégradées, ont été remplacées.

C'est l'architecte en chef des Monuments historiques, Suzanne de Ponthaud, qui a assuré la maîtrise d'œuvre du chantier, comme elle l'a

fait pour le Fort Cigogne aux Glénan et la chapelle de Tronoën à Saint-Jean Trolimon. Près de deux années de travaux ont rendu à l'édifice sa superbe. Au début du mois d'octobre, c'est l'évêque de Quimper-Léon qui a célébré une messe et baptisé la nouvelle cloche de la chapelle. ■



MOBILITÉ SOLIDAIRE

L'ENTRAIDE PREND LE VOLANT

Pour renforcer l'autonomie de chacun et lutter contre l'isolement, la Communauté de communes du Pays Fouesnantais lance un service de transport solidaire accessible à tous, dès 2026. En partenariat avec l'association Atchoum, déjà déployée dans de nombreuses collectivités rurales en France, le territoire se dote d'un outil souple et efficace qui remet la dimension humaine au cœur des déplacements.

La démarche est simple : des conducteurs bénévoles sont mis en relation avec des personnes ayant besoin d'un trajet. La demande peut se faire via une plateforme téléphonique ou par internet. Dans les deux cas, leur demande est immédiatement transmise aux conducteurs bénévoles du territoire. Un rendez-vous médical, une course, une activité ou une situation temporaire compliquée... Il suffit juste d'avoir besoin d'un déplacement. La collectivité n'a souhaité aucun critère d'exclusion (âge, condition de revenus) afin de donner accès à ce service à tous les habitants.

Simple, accessible et fondé sur la confiance

Atchoum repose sur un réseau de conducteurs qui choisissent librement leur implication. Pas d'engagement sur des jours fixes, pas d'obligation pendant les vacances : chacun répond uniquement lorsqu'il est disponible. Cette souplesse crée un climat de confiance et

Une solution simple, pour tous, qui facilite les déplacements du quotidien.

encourage l'entraide locale. Le conducteur réalise l'aller-retour, peut attendre le passager pendant son rendez-vous, ou même l'accompagner jusqu'à la salle d'attente si nécessaire. L'adhésion annuelle de 5 € (facultative) inclut l'assurance tous risques et sécurise l'ensemble du service.

Souple et pratique

Chaque trajet fait l'objet d'une indemnisation sans commission (forfait de 3,75 € jusqu'à 11 km, et au-delà 0,32 € du km). Pour faciliter le paiement, en plus de la carte bancaire, la CCPF proposera aux usagers des tickets mobilité, vendus dans différents points du territoire. Utilisés dans plus de 70 % des trajets ailleurs en

France, ces tickets permettent d'indemniser facilement le conducteur. Atchoum fonctionne dès le premier bénévole inscrit : une mise en place rapide, des déplacements facilités et un véritable lien social qui se retisse au cœur du territoire. ■

Atchoum, comment ça marche ?

- Vous faites une demande de trajet (téléphone ou internet)
- Les conducteurs bénévoles du territoire reçoivent votre demande
- L'un d'eux accepte le trajet et vous accompagne en porte-à-porte

COMMENT DEVENIR CONDUCTEUR SOLIDAIRE ?

- Pour vous inscrire, connectez-vous sur la plateforme www.atchoum.eu, ou par téléphone au 02 21 82 09 987
- Contactez la CCPF, pour toute information complémentaire



Françoise, passagère et Isabelle, conductrice.



AMÉNAGEMENT

LE VÉLO PREND DE LA VITESSE

La Communauté de communes investit 2,1 M€ en 2026 pour développer son réseau cyclable. Une nouvelle étape qui s'appuie sur des années d'engagement et une vision à long terme : faire du vélo un mode de déplacement naturel et sécurisé pour tous.

L'enveloppe envisagée par la collectivité témoigne d'une ambition politique claire : accélérer la transition climatique par le développement de mobilités plus sobres. Un engagement qui répond aux défis d'un territoire attractif où les besoins de déplacements ne cessent de croître.

Un engagement qui porte ses fruits

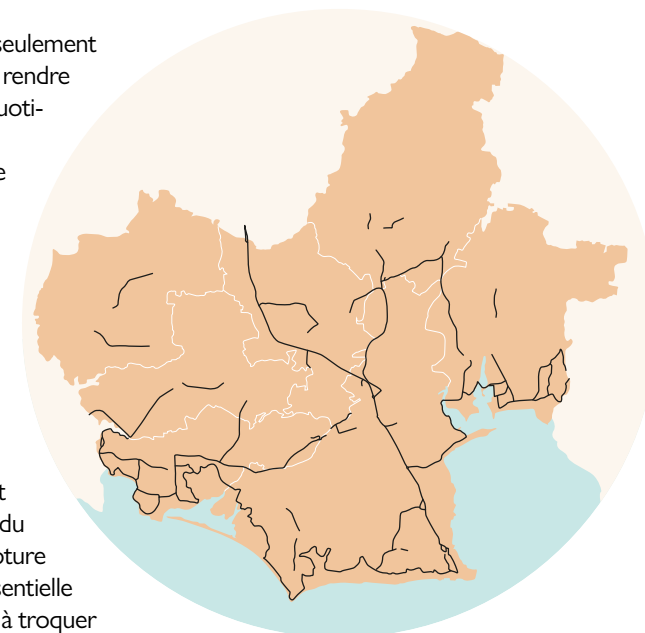
Cette impulsion ne part pas de zéro. Depuis plusieurs années, la CCPF multiplie les actions concrètes en faveur de la mobilité cyclable. Résultat : 74 kilomètres d'aménagements cyclables jalonnent déjà le territoire. Le Schéma Directeur Vélo s'inscrit dans cette continuité. Conçu selon un Programme Pluriannuel d'Investissement, il garantit une vision stratégique cohérente sur le long terme. Objectif : créer 42 kilomètres d'aménagements cyclables supplémentaires d'ici 2035, pour renforcer le maillage et favoriser le report modal.

Priorité à la sécurité et à la continuité

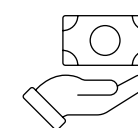
En 2026, l'effort portera essentiellement les aménagements, la sécurité et

l'entretien. L'enjeu n'est pas seulement d'étendre le réseau, mais de le rendre véritablement utilisable au quotidien.

Les fonds permettront de poursuivre la couverture du territoire d'un maillage complet et cohérent. Une attention particulière sera portée à la résorption des discontinuités d'aménagements existants. Car un réseau cyclable efficace, c'est avant tout un réseau continu, où l'on peut se déplacer en toute sécurité du point A au point B, sans rupture ni danger. Une condition essentielle pour encourager les habitants à troquer leur voiture contre un vélo, que ce soit pour aller travailler, faire ses courses ou accompagner les enfants à l'école. ■



— Aménagements existants



5 millions
d'investissements
depuis 2015



74 km
déjà aménagés depuis 2015
avec un objectif de 42 km
supplémentaire à horizon 2035



SAINT-ÉVARZEC

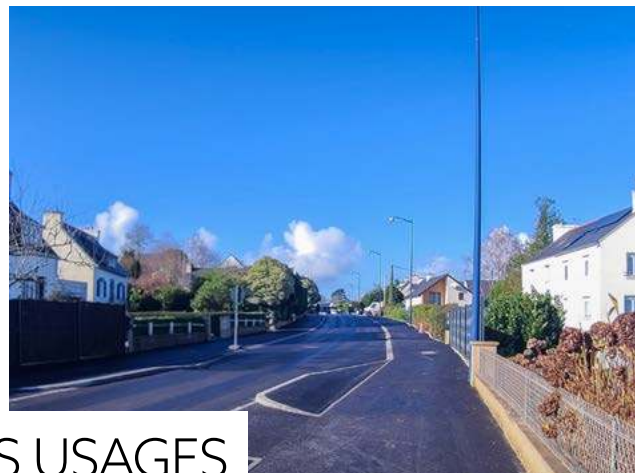
Une entrée de bourg repensée

À Saint-Évarzec, l'entrée du bourg change de décor. Rue d'Armor, le mur en pierre est désormais achevé. Un ouvrage structurant, pensé pour durer, qui affirme l'identité bretonne du site tout en redessinant le paysage. Autour, les accès évoluent : cheminements plus lisibles, place accrue aux piétons et aux cyclistes, végétalisation renforcée. Sur ce socle prendront place, d'ici début 2027, trois bâtiments portés par Les Logis Bretons. Vingt-trois logements, du T2 au T4, accessibles en location-accession. Un projet qui accompagne la vie locale, à deux pas des services, et répond aux besoins des jeunes ménages comme des seniors. ■

FOUESNANT

UNE ROUTE PLUS SÛRE POUR TOUS LES USAGES

À Hent Roudou, la circulation prend un nouveau visage. Les travaux d'aménagement sont désormais terminés sur cet axe très fréquenté, au cœur des déplacements quotidiens. Objectif : ralentir les vitesses et mieux partager l'espace entre tous les usagers. Des dispositifs d'apaisement ont ainsi été installés pour sécuriser les trajets. De part et d'autre de la chaussée, une voie partagée accueille désormais piétons et cyclistes, offrant des conditions de déplacement plus confortables et plus sûres. Un aménagement pensé pour une mobilité plus douce et un cadre de vie amélioré. ■



L'ACTU DES COMMUNES

CLOHARS-FOUESNANT



Un territoire plus propre, pas à pas

À Clohars-Fouesnant, la qualité des chemins, des bois et des paysages fait partie des atouts du territoire. Cependant, la présence régulière de plastiques, canettes, papiers ou mégots continue d'altérer ces espaces naturels et de fragiliser la faune et la flore.

Pour y remédier, la municipalité, des habitants et des bénévoles s'organisent : repérage des dépôts sauvages, nettoyages ponctuels des bas-côtés ou interventions ciblées selon les besoins. Ces initiatives sont aussi l'occasion d'échanger autour des pratiques du quotidien et de rappeler que quelques réflexes simples - utilisation des poubelles, tri des déchets, limitation des emballages - contribuent à maintenir un environnement agréable pour tous. ■



PLEUVEN

Premiers secours à l'école

À Pleuven, la mairie et les pompiers ont mené une opération de sensibilisation aux premiers secours auprès des élèves de l'école élémentaire. Au programme : repérage des situations d'urgence, mémorisation des numéros à appeler, PLS et massage cardiaque. Grâce à Edwige, qui a animé l'atelier chaque mardi de novembre et décembre après l'école, tous les enfants ont pu s'initier à ces gestes essentiels. ■

LA FORÊT-FOUESNANT

UNE STÈLE POUR NE JAMAIS OUBLIER

L'inauguration de la nouvelle stèle en hommage aux Morts pour la France s'est tenue le 18 novembre, en présence des élèves des écoles, des élus, des associations d'anciens combattants et du Souvenir Français. Les témoignages partagés ont rappelé avec émotion combien la paix reste fragile et combien il est essentiel de transmettre cette mémoire aux jeunes générations. Installé dans la partie basse du cimetière, ce monument se veut un lieu de recueillement pour tous, destiné à honorer et à ne jamais oublier les victimes des guerres et des attentats. ■



GOUESNAC'H

SALLE DE SPORT : UN CHANTIER BIEN LANCÉ



Les travaux de la future salle de sport, très attendue par les sportifs réguliers comme occasionnels, ont démarré cet automne. Après un important désamiantage puis une démolition menée tambour battant, le terrassement a rapidement laissé place aux premières étapes de construction. Au fil du chantier, on mesure l'ampleur du projet et le coût qu'il implique. La commune tient à remercier ses financeurs : l'État, la Région, le Département et surtout la CCPF, qui apporte un fonds de concours de 500 000 € - sans lesquels cet équipement essentiel à la qualité de vie des habitants serait resté dans les cartons. ■

28 ans

Finaliste

de l'émission Koh-Lanta -
la revanche des 4 terres

En quête

de nouvelles aventures



***J'essaye
de retrouver
des émotions
fortes comme
celles que j'ai
pu ressentir
pendant
Koh-Lanta.***

MAËL LOZAC'H

LE FRISSON COMME BOUSSOLE

Vivre l'aventure Koh-Lanta, c'est le rêve que caressait depuis son plus jeune âge Maël Lozac'h, pâtissier fouesnantais. « Ce qui me plaisait dans cette émission, c'était la possibilité de se dépasser physiquement et mentalement », se souvient le jeune homme de 28 ans. Après avoir postulé à cinq reprises, il est finalement sélectionné en 2024 et participe à la 31^e saison, diffusée sur TF1 de février à juin 2025.

Parachuté aux Philippines, l'ex-candidat de la tribu orange s'impose rapidement comme un compétiteur de taille. Mais après 40 jours d'épreuves intenses, il s'incline en finale face à Gaëlle. Une défaite loin d'être amère. « Je garde avant tout en mémoire mes rencontres avec Jérôme et Noémi, mais aussi le moment où j'ai trouvé le poignard à l'orientation. Ça a été un énorme soulagement après 32 jours de survie », raconte l'aventurier.

**Pâtissier originaire
de Fouesnant,
Maël Lozac'h a réalisé
son rêve d'enfant
en se hissant jusqu'en finale
de Koh-Lanta. De retour
derrière les fourneaux,
il court aujourd'hui après
de nouveaux défis.**



celles que j'ai pu ressentir pendant Koh Lanta », confie-t-il, avant de préciser : « j'étais déjà à fond avant l'émission ». Après un premier marathon en juin, ce passionné prévoit de participer à l'ultra trail des Monts d'Arrée en mai 2026. Autre challenge à venir : la web-série et course solidaire Vendée Aventure, à retrouver prochainement sur YouTube. ■

Accro au sport

Attaché à ses proches et sa région, le Fouesnantais a, depuis, renoué avec sa vie d'avant. « J'ai retrouvé la boulangerie familiale, les sorties avec les copains.... Rien n'a tellement changé, hormis le fait que je signe parfois des autographes », lance-t-il, amusé. La cadence de ses séances de sport s'est aussi intensifiée. « Je m'entraîne 8 à 9 fois par semaine. J'essaye de retrouver des émotions fortes comme